



J'ai peur de laisser mon fils de 7 mois a son père

Par **ninifer**, le **11/11/2013** à **14:31**

[fluo]Bonjour[/fluo]
Voilà je me suis séparé du père de mon fils début juillet pour des violence alors que j'étais enceinte son père a été violent avec un membre de ma famille alors que j'étais chez ma sœur il a débarré sans invitation il est rentré et a planté un couteau dans la table à ma sœur et a agressé mon frère lui a arraché l'oreille avec les dents et depuis ce jour-là je suis partie j'ai vécu avec le père de mon fils pendant 2 ans et demi et j'étais surveillée nuit et jour par caméra dans ma maison. La dernière fois que j'ai vu son père avec son fils il a eu de nouveau des actes de violence avec moi. Le souci c'est que j'ai peur d'aller voir un avocat et que son père ait des droits de garde. Comment je peux faire pour éviter ça ? Aujourd'hui ça fait 4 mois que son père n'est pas venu voir son fils et ne verse aucune pension alimentaire.
[fluo]Merci pour vos réponses.[/fluo]

Par **cocotte1003**, le **11/11/2013** à **19:44**

Bonjour, tant qu'il n'y a pas de jugement indiquant un droit de visite, vous pouvez refuser de lui laisser l'enfant. Son père tout comme vous pouvez saisir le juge pour demander une pension ou un droit de visite. Gardez tous les témoignages de la violence du père et surtout n'hésitez pas à déposer plainte si cela se renouvelle, vous les présenterez au juge pour que le droit de visite lui soit refusé ou du moins pratiqué en milieu surveillé, cordialement

Par **cocotte1003**, le **11/11/2013** à **19:44**

Bonjour, tant qu'il n'y a pas de jugement indiquant un droit de visite, vous pouvez refuser de lui laisser l'enfant. Son père tout comme vous pouvez saisir le jar pour demander une pension pu un droit de visite. Gardez tous les témoignages de la violence du père et surtout n'hésite pas à déposer plainte si cela se renouvelle, vous les présenterez au juge pour que le droit de visite lui soit refusé ou du moins pratiqué en milieu surveillé, cordialement